

Référentiel de certification

Titre RNCP Prothésiste dentaire

Niveau 6

Pour obtenir la certification RNCP Prothésiste dentaire (niveau 6), le candidat doit acquérir l'ensemble des quatre blocs de compétences et les modalités d'évaluation qui leur sont inhérentes.

Blocs de compétences :

- Bloc 1 : Concevoir tout type de dispositif médical sur mesure (DMSM) en méthodes traditionnelles et en CFAO
- Bloc 2 : Réaliser le dispositif médical sur mesure (DMSM) en méthodes traditionnelles et en CFAO
- Bloc 3 : Gérer le laboratoire de prothèses dentaires
- Bloc 4 : Organiser un projet économique en prothèse dentaire et sa mise sur le marché

| REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i> | REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i> | REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> | |
|---|---|--|---|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| BLOC 1 : Concevoir tout type de dispositif médical sur mesure (DMSM) en méthodes traditionnelles et en CFAO | | | |
| <p>A1.1 Analyse des modèles transmis par les dentistes et des données cliniques selon la fiche de prescription</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec l'équipe médicale - Analyse des données cliniques - Respect des impératifs de la fiche de prescription - Conception du schéma directeur¹ | <p>C1.1 Identifier les informations nécessaires à la conception des dispositifs médicaux sur mesure (DMSM) en collaborant avec l'équipe médicale, en analysant les données céphalométriques et physiologiques en dynamique et en statique et en interprétant les clichés radiographiques afin de déterminer une proposition prothétique correspondant à chaque DMSM.</p> <p>C1.2 Définir les critères esthétiques et fonctionnels des DMSM en utilisant les informations de la prescription et les données cliniques afin d'adapter l'esthétique à la typologie et aux impératifs fonctionnels des DMSM.</p> <p>C1.3 Etablir les schémas directeurs en sélectionnant les matériaux à utiliser, en justifiant les choix selon les DMSM à réaliser et en anticipant l'évolution future des DMSM en fonction des évolutions possibles du système manducateur² afin d'organiser leur conception.</p> | <p>ME1.1 Soutenance orale <i>(évaluation des compétences C1.1, C1.2 et C1.3)</i></p> <p>Présentation orale individuelle avec un support (écrit ou visuel) sur le schéma directeur et l'étude pré-prothétique des DMSM envisagés</p> <p>A partir d'une prescription d'un cas clinique fictif, le candidat doit présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Sa description des différents éléments analysés : cliniques, céphalométriques, occlusaux en dynamiques et statiques (C1.1) – Son choix et orientation définis pour l'esthétique, la typologie et les impératifs fonctionnels des DMSM (C1.2) – Son schéma directeur décidé, adapté aux différents impératifs évoqués en sélectionnant les matériaux adéquats à sa réalisation (C1.3) – L'éventuelle projection évolutive du schéma directeur, selon les différentes possibilités envisageables du cas clinique énoncé (C1.3) | <p>C1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse est pertinente par rapport aux éléments donnés - Les différents paramètres du diagnostic sont exploités - La proposition prothétique est cohérente avec l'analyse et les exigences du patient <p>C1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les références anatomiques, géométriques et physiologiques sont intégrées - Les critères esthétiques sont adaptés aux obligations du DMSM <p>C1.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des matériaux est pertinent avec les DMSM à réaliser et avec leur évolution prospective éventuelle - Le protocole technique est respecté - Le schéma directeur est cohérent avec l'analyse et les exigences du patient |

¹ Schéma directeur = projection possible des DMSM réalisables en fonction des impératifs de la fiche de prescription. Il s'agit des possibilités de réalisation qui peuvent être proposées au regard des éléments cliniques et orientées par la fiche de prescription. Une fois validé, il permet la planification et l'organisation du travail à réaliser.

² Système manducateur = ensemble constitué des arcades dentaires de la mandibule et des maxillaires, de la langue et du palais.

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>A1.2 Etude de faisabilité du DMSM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation des modèles d'étude - Réalisation des transferts sur articulateur - Analyse de la RIM et de la DVO - Choix de la réalisation des DMSM - Validation du schéma directeur | <p>C1.4 Préparer les modèles d'étude en les adaptant aux critères techniques afin de réaliser les transferts sur l'articulateur³.</p> <p>C1.5 Analyser la relation intermaxillaire⁴ (RIM) et la dimension verticale d'occlusion⁵ (DVO) en utilisant les transferts réalisés sur l'articulateur afin de constater les anomalies et les corriger si besoin par un dispositif adapté.</p> <p>C1.6 Argumenter le choix de réalisation des types de DMSM demandés en utilisant toutes les données théoriques, technologiques et cliniques et/ou en réalisant un dispositif pré-prothétique afin de valider la faisabilité du schéma directeur de chaque DMSM.</p> | <p>ME1.2 Soutenance orale (évaluation des compétences C1.4, C1.5 et C1.6)</p> <p>Présentation orale individuelle avec un support (écrit ou visuel) sur la mise en œuvre de l'étude pré-prothétique</p> <p>A partir d'une prescription fictive d'un DMSM, le candidat doit présenter sur les modèles d'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sa réalisation des transferts sur articulateur (C1.4) - Son choix et son analyse du concept occlusal (étude de la DVO, rapport d'occlusion et la réhabilitation des courbes) (C1.5) - Ses choix des concepts prothétiques (C1.6) - Ses choix de matériaux (C1.6) - Ses choix esthétiques (C1.6) - Sa confection du dispositif pré-prothétique (C1.6) | <p>C1.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modèles d'étude sont conformes aux critères techniques permettant leur transfert - Les choix et arguments des transferts sont présentés - Les transferts sur articulateur sont réalisés avec rigueur (qualité et propreté) et en respectant les données cliniques <p>C1.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - La RIM et la DVO sont analysées en respectant le plan d'occlusion et la réhabilitation des courbes - Les modalités de correction sont présentées en fonction des anomalies identifiées <p>C1.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'argumentaire théorique, technologique et clinique est cohérent avec les données cliniques et théoriques - Le dispositif pré-prothétique est présenté pour valider le schéma directeur |
|--|---|--|---|

³ Articulateur = instrument de diagnostic et de traitement destiné à transférer et à analyser, au laboratoire, les relations statiques et dynamiques existant entre la mandibule et le maxillaire.

⁴ Relation intermaxillaire (RIM) = rapport dento-dentaire dans l'espace, situation maxillaire par rapport à la mandibule.

⁵ Dimension verticale d'occlusion (DVO) = distance verticale ou hauteur de l'étage inférieur de la face obtenue lorsque les dents de la mâchoire inférieure sont mises en relation de contact occlusal statique avec les dents de la mâchoire supérieure.

| Bloc 2 : Réaliser le dispositif médical sur mesure (DMSM) en méthodes traditionnelles et en CFAO | | | |
|--|--|---|--|
| <p>A2.1 Fabrication d'une prothèse fixée mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Application du schéma directeur - Fabrication de la projection pré-prothétique du DMSM - Réalisation des armatures avec systèmes d'ancrage - Stratification du matériau cosmétique - Réalisation de la PAPIM⁶ | <p>C2.1 Réaliser les dispositifs d'analyse (wax-up polychromique, bridge transitoire, projection de la PAPIM) en utilisant le schéma directeur défini et en mobilisant les techniques appropriées afin de visualiser le DMSM définitif.</p> <p>C2.2 Réaliser les armatures en intégrant les dispositifs d'ancrage (inlay-core, faux-moignon, fraisage, attachement) afin de stratifier le matériau cosmétique et de finaliser les infrastructures fraisées de la partie fixée du DMSM.</p> <p>C2.3 Fabriquer une prothèse amovible partielle à infrastructure métallique (PAPIM) sur attachements et fraisages en réalisant la suprastructure adéquate et en incluant le rapport occluso-fonctionnel afin de répondre aux critères d'ajustage, d'esthétique et de finition attendus.</p> | <p>ME2.1 Mise en situation professionnelle (évaluation des compétences C2.1 à C2.8)</p> <p>Travaux pratiques, dossier écrit suivi d'une présentation orale sur la réalisation de la pièce de maîtrise</p> <p>A partir de cas cliniques fictifs, le candidat doit réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les transferts sur articulateur des modèles définitifs selon les choix prévus au schéma directeur (C2.1) - Les différents DMSM pré-prothétiques prévus par le schéma directeur (C2.1) - Les armatures intégrant les dispositifs d'ancrage (inlay-core, faux-moignons, fraisage, attachement) (C2.2) - La stratification du matériau cosmétique (C2.2) - La finalisation des infrastructures fraisées de la partie fixée du DMSM (C2.2) - La PAPIM sur attachements et fraisages incluant tous les critères fonctionnels, d'ajustage, esthétiques et de finition attendus (C2.3) - Les transferts sur articulateur des maîtres-modèles selon la classe squelettique, typologique, la situation et l'orientation du plan d'occlusion choisi (C2.4) | <p>C2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositifs analysés sont réalisés (wax-up polychromique, bridge transitoire, projection de la PAPIM) - Les techniques appropriées sont mobilisées en lien avec le schéma directeur validé <p>C2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les armatures intégrant les dispositifs d'ancrage (inlay-core, faux-moignon, fraisage, attachement) sont réalisées - Le matériau cosmétique est stratifié - Les infrastructures fraisées sont finalisées <p>C2.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - La PAPIM est réalisée en intégrant les supra structures sur attachements et fraisages - Le rapport occluso-fonctionnel est respecté - Les critères d'ajustage, d'esthétique et de finitions sont conformes aux attentes de précision et de qualité |

⁶ PAPIM = prothèse amovible partielle à infrastructure métallique.

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>A2.2 Fabrication d'une prothèse amovible complète muco-portée ou d'une prothèse amovible complète implanto-portée ou implanto-retendue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Application du schéma directeur - Réalisation d'un pré-montage directeur - Validation du pré-montage - Finalisation du DMSM | <p>C2.4 Analyser la classe squelettique, la classe typologique (dentogénique), la situation et l'orientation du plan d'occlusion en respectant les dimensions verticales et leur relation inter-maxillaire afin d'évaluer les possibilités de montage et sélectionner les dents adaptées à celui-ci.</p> <p>C2.5 Réaliser un pré-montage de la prothèse amovible complète muco-portée ou implanto-portée ou implanto-retendue en réalisant le montage directeur en cire polychromique et en incluant le rapport occluso-fonctionnel afin de répondre aux critères de tenue, d'esthétique et de finition attendus.</p> <p>C2.6 Finaliser la réalisation du pré-montage validé en utilisant les techniques polychromiques de résine adaptées et en respectant l'équilibration primaire afin de répondre aux critères de qualité et de rendu souhaité.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Le pré-montage du DMSM complet amovible prescrit incluant une finition en cire polychromique (C2.5) - La transformation du pré-montage validé, en résine polychromique adaptée au cas (C2.6) - L'équilibration primaire avec les finitions de surface optimisée en formes, en volumes et états de surface (C2.6) - La taille ODF des modèles d'étude selon les critères demandés dans la spécialité (C2.7) - L'orthèse munie de tous les composants nécessaires selon l'analyse réalisée pour un DMSM répondant aux besoins de la prescription (C2.8) <p>En parallèle, il doit rédiger le dossier prothétique correspondant aux différentes étapes de la fabrication des DMSM puis le présenter à l'oral.</p> <p>ME2.2 Mise en situation professionnelle en laboratoire (évaluation des compétences C2.2, C2.3, C2.4, C2.6 et C2.8)</p> <p>A partir de cas cliniques fictifs, le candidat doit réaliser en laboratoire et en temps limité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les transferts sur articulateur des maîtres modèles de la prothèse amovible | <p>C2.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les critères fonctionnels sont respectés - Les paramètres définis lors du schéma directeur sont respectés - La dimension verticale est réglée par rapport aux données du cas clinique - La situation et l'orientation du plan d'occlusion sont correctes - Les choix (volumes, couleurs, formes) des dents sont adaptés aux espaces prothétiques <p>C2.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les limites et volumes du pré-montage de la prothèse amovible sont conformes aux différents critères attendus - Le montage et positionnement des dents répondent aux critères et repères du montage choisi - Les critères esthétiques du montage et de la finition de la cire polychromique sont respectés <p>C2.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - La transformation du montage en cire est réalisée en résine polychromique - L'équilibration primaire et la finition de surface sont respectées |
|---|---|--|--|

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>A2.3 Fabrication d'une prothèse d'orthopédie dento-faciale (ODF)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Application du schéma directeur - Réalisation des modèles d'étude en taille normalisée - Fabrication de l'orthèse | <p>C2.7 Réaliser les modèles d'étude avec taille orthodontique en tenant compte des tailles standardisées exigées afin de procéder à l'analyse de la classe d'occlusion, des anomalies dentaires et squelettiques et des données cliniques.</p> <p>C2.8 Fabriquer une orthèse avec ses composants (crochets, ressorts, vérins) unimaxillaire, maxillo--mandibulaire et fonctionnelle en tenant compte de l'analyse réalisée précédemment afin de répondre au mieux au plan de traitement défini par le praticien.</p> | <p>complète selon la classe squelettique du cas clinique (C2.4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents DMSM prothétiques prévus par les prescriptions en mobilisant les techniques appropriées (C2.3, C2.6 et C2.8) - La stratification du matériau cosmétique (C2.2) | <p>C2.7</p> <ul style="list-style-type: none"> - La taille et les angles des modèles ODF sont précis - La finition globale et l'esthétisme des surfaces sont conformes à la taille normalisée <p>C2.8</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'orthèse est réalisée en tenant compte de : <ul style="list-style-type: none"> o Précision de l'ajustage o Précision des points d'application des forces o Confort de l'appareillage - La qualité de la réalisation est optimisée au niveau de la résine et de son état de finition |
|--|---|--|---|

| BLOC 3 : Gérer le laboratoire de prothèses dentaires | | | |
|---|---|---|--|
| <p>A3.1 Gestion économique et financière du laboratoire de prothèse dentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des opportunités techniques et financières - Analyse de faisabilité et de rentabilité de l'investissement - Définition des indicateurs de gestion pour suivre la rentabilité | <p>C3.1 Définir une politique d'investissement du laboratoire en identifiant les différentes opportunités techniques et financières et en tenant compte des diverses sources de financement possibles afin de mesurer la faisabilité et la rentabilité de l'investissement.</p> <p>C3.2 Mettre en place des indicateurs de gestion (SIG⁷, seuil de rentabilité, CAF⁸, ratios d'activité) en intégrant les concepts de rentabilité globale et de rentabilité</p> | <p>ME3.1 Etude de cas (évaluation des compétences C3.1 à C3.3)</p> <p>Épreuve écrite individuelle sur la gestion économique et financière d'un laboratoire</p> <p>A partir d'un dossier ressources, d'un laboratoire fictif, comprenant des données comptables (bilan, compte de résultat, annexes, ratios) et des données commerciales (structure commercial, environnement commercial), le candidat doit :</p> | <p>C3.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de financement est réaliste et conforme aux moyennes du secteur professionnel - Les différentes sources de financements internes et externes sont identifiées et appliquées de façon cohérente - Des ajustements au financement initial sont proposés et justifiés au regard de la rentabilité prévisionnelle de l'investissement |

⁷ SIG = soldes intermédiaires de gestion : permettent d'analyser le résultat net de l'entreprise.

⁸ CAF = capacité d'autofinancement : permet d'évaluer les performances de l'entreprise.

| | | | |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Identification des forces et faiblesses du laboratoire - Analyse de la structure financière et de la trésorerie du laboratoire | <p>spécifique afin d'identifier les forces et faiblesses de l'activité d'un laboratoire.</p> <p>C3.3 Réaliser une analyse complète de la structure financière et de la trésorerie d'un laboratoire en interprétant des indicateurs spécifiques (FR⁹, BFR¹⁰, TN¹¹, ratios de structure financière) afin de comprendre et corriger les grands équilibres financiers globaux.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Analyser la rentabilité prévisionnelle d'un projet d'investissement ou de développement en définissant les modalités de financement (C3.1) - Analyser la rentabilité économique d'un laboratoire en identifiant les sources de dégradation de celle-ci afin de les corriger (C3.2) - Analyser la situation de la structure financière de l'entreprise (C3.3) - Proposer des actions correctrices (C3.3) | <p>C3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les indicateurs de gestion sont analysés temporellement et sectoriellement de façon cohérente - La rentabilité économique est basée sur des calculs financiers adaptés et justifiés par rapport aux données du dossier ressources - Les forces et faiblesses de la rentabilité du laboratoire sont identifiées et argumentées de façon cohérente <p>C3.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - La santé économique et financière du laboratoire est analysée par rapport au projet et ses objectifs - La stratégie de l'entreprise est expliquée et justifiée par rapport aux données du dossier ressources - Les arguments présentés sont basés sur des calculs financiers adaptés |
|---|---|--|---|

⁹ FR = fonds de roulement : correspond à la différence entre les ressources stables et les actifs immobilisés de l'entreprise.

¹⁰ BFR = besoin en fonds de roulement : correspond à l'argent dont l'entreprise a besoin en permanence pour financer son exploitation.

¹¹ TN = trésorerie nette : permet de vérifier l'équilibre de la structure financière de l'entreprise.

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>A3.2 Organisation des équipes et du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des ressources - Répartition des tâches - Définition de la politique de recrutement - Respect de la diversité et des règles juridiques et sociales - Définition des politiques de rémunération, de motivation et de délégation - Evaluation des performances individuelles et collectives - Communication avec les équipes - Gestion des conflits | <p>C3.4 Définir les enjeux organisationnels d'un laboratoire en identifiant les forces et faiblesses individuelles des donneurs d'ordre afin de répartir les tâches et de gérer efficacement les ressources humaines.</p> <p>C3.5 Mettre en place une politique de recrutement efficace en tenant compte de la diversité (handicap, pluri-culturalité), en utilisant les outils de recrutement (fiche de poste, entretien) et en tenant compte des règles juridiques et sociales en vigueur afin de permettre l'intégration rapide et productive d'un futur salarié.</p> <p>C3.6 Mobiliser efficacement ses équipes en mettant en place des politiques de rémunération, de motivation et de délégation afin d'atteindre les objectifs individuels et collectifs fixés.</p> <p>C3.7 Gérer la carrière de ses salariés en évaluant régulièrement les performances individuelles et collectives et en mettant en place une politique de formation efficace afin de maintenir une culture d'entreprise efficace et de faire monter en compétences ses équipes.</p> <p>C3.8 Communiquer régulièrement avec ses équipes en réalisant des échanges individuels et en réglant les conflits dans le respect des règles en vigueur afin de maintenir un climat serein et professionnel au sein d'un laboratoire.</p> | <p>ME3.2 Etude de cas (évaluation des compétences C3.4 à C3.8)</p> <p>Épreuve écrite individuelle sur le management et la gestion des ressources humaines d'un laboratoire</p> <p>A partir d'un dossier ressources, d'un laboratoire fictif, comprenant des données issues du bilan social, l'organisation sociale et productive de l'entreprise et des données sectorielles, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser la situation des ressources humaines et managériale du laboratoire (C3.4) - Proposer des actions correctrices (C3.4) - Identifier les sources de défaillance de la politique de recrutement et créer et/ou modifier les outils de recrutement courants (fiche de poste, entretien) (C3.5) - Analyser, et éventuellement justifier, des modifications des politiques de rémunération, de motivation et de fixation des objectifs (C3.6) - Repérer les sources de dégradation des performances individuelles et collectives des salariés et proposer des actions de montée en compétences (C3.7) - Analyser la politique de communication intra et interpersonnelle du laboratoire (C3.8) | <p>C3.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les forces et faiblesses des donneurs d'ordre sont identifiées - La répartition des tâches est cohérente avec l'organisation sociale du laboratoire et la réglementation en vigueur <p>C3.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une politique de recrutement adaptée est proposée et justifiée - Des outils de recrutement sont créés ou adaptés aux besoins de l'entreprise - Le processus d'intégration proposé est cohérent et adapté <p>C3.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les politiques managériales (salariale, formation, communication, motivation) sont analysées et justifiées - Les propositions d'amélioration sont cohérentes et adaptées à l'organisation du laboratoire <p>C3.7</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une politique de formation est proposée/adaptée en utilisant les dispositifs réglementaires en vigueur - L'évaluation des performances individuelles et collectives est justifiée - Des outils d'évaluation sont proposés |
|---|--|---|---|

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | | <p>C3.8</p> <ul style="list-style-type: none"> - La communication du laboratoire est analysée et argumentée - Les sources de conflit sont repérées - Des actions d'amélioration de la communication sont proposées et argumentées |
|--|--|--|---|

| BLOC 4 : Organiser un projet économique en prothèse dentaire et sa mise sur le marché | | | |
|---|---|--|--|
| <p>A4.1 Conception et structuration d'un projet économique en prothèse dentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des contraintes commerciales, juridiques et institutionnelles - Définition des gammes de production - Définition de la stratégie commerciale à adopter - Réalisation d'un compte d'exploitation prévisionnelle et d'un plan de financement - Evaluation de la rentabilité et de l'opportunité | <p>C4.1 Construire un projet économique prévisionnel en prenant en compte les contraintes commerciales (étude de marché), juridiques et institutionnelles afin de l'ancrer dans une faisabilité rationnelle à court terme.</p> <p>C4.2 Définir des gammes de production en identifiant les moyens opérationnels et stratégies de production afin de répondre aux attentes du marché de la prothèse dentaire.</p> <p>C4.3 Définir une stratégie commerciale efficace en utilisant les leviers commerciaux, les outils de communication externe ainsi que les identifiants de l'identité numérique afin d'ancrer le projet économique dans la rentabilité financière recherchée.</p> <p>C4.4 Chiffrer le projet en réalisant un compte d'exploitation prévisionnel et un plan de financement afin d'en évaluer la rentabilité et l'opportunité.</p> | <p>ME4.1 Projet professionnel (évaluation des compétences C4.1 à C4.6)</p> <p>Dossier écrit individuel sur le déroulement d'un projet économique suivi d'une présentation orale</p> <p>A partir d'un cas réel ou d'une situation fictive constituée pour l'évaluation, le candidat doit présenter et argumenter un projet économique (développement, création, reprise d'un laboratoire). Le projet comprendra au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Une étude de marché (C4.1) – Une argumentation sur le choix de la structure juridique (C4.1) – Une description détaillée des différentes gammes de produits et services proposées (C4.2) – Une description détaillée des moyens productifs, humains et sociaux nécessaires au projet (C4.2) – Une argumentation sur la stratégie de production choisie (C4.2) | <p>C4.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étude de marché est réalisée et présente les risques et avantages commerciaux du projet - Le choix d'une structure juridique est justifié et argumenté - Les démarches administratives et institutionnelles du projet sont présentées et planifiées - La faisabilité à court terme du projet est décrite <p>C4.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - La demande de la clientèle réelle et potentielle est analysée - Les gammes de production proposées et justifiées répondent aux attentes de la clientèle et aux choix du porteur de projet - Les moyens opérationnels (investissements, niveaux de compétence, communication interne) et les stratégies de production sont cohérents au regard des attentes du marché et des choix du porteur de projet |

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Une argumentation sur la stratégie de commercialisation et de communication externe choisie pour la promotion du projet (C4.3) - Une présentation des actions de promotion réalisées (C4.3) - Un chiffrage et/ou une valorisation réaliste des différentes composantes économiques du projet (C4.4) - Un plan de financement avec les différentes modalités de besoins et de ressources (C4.4) - Une évaluation de la rentabilité économique passée/à court terme et prévisionnelle (C4.4) - Une argumentation sur la faisabilité à court et moyen terme du projet (C4.4) - Une argumentation sur les critères qualité, sanitaires et environnementaux à prendre en compte (C4.5) - Une description détaillée de l'organisation responsable à appliquer au projet (selon les principes RSE) (C4.5) - Une description détaillée de la mise sur le marché des DMSM spécifiques au projet, en conformité avec la réglementation en vigueur (C4.6) | <p>C4.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie commerciale est justifiée et mise en place par une diversité de leviers commerciaux - La communication externe est développée et cohérente au regard des attentes du marché et des choix du porteur de projet - L'identité numérique du laboratoire s'ancre juridiquement et financièrement dans la rentabilité économique du projet <p>C4.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de financement du projet est cohérent au regard des contraintes financières et bancaires, et présente les différentes sources de financement des investissements - Chaque poste du compte d'exploitation prévisionnel est présenté et justifié - Les hypothèses de développement ultérieures sont présentées et quantifiées - La rentabilité économique et financière est justifiée sur plusieurs exercices - La faisabilité du projet est argumentée |
|--|--|--|---|

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>A4.2 Intégration des démarches sanitaires, qualités, environnementales et RSE pour la mise sur le marché des DMSM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification et contrôle des risques à chaque étape de fabrication - Application des règles d'hygiène, de sécurité et d'asepsie - Respect des démarches qualité et RSE du laboratoire - Contrôle des conditions de fabrication - Préparation des fiches de traçabilité et de mise sur le marché | <p>C4.5 Contrôler la qualité sanitaire des opérations en identifiant les risques particuliers du laboratoire à chaque étape de fabrication, en appliquant et en s'assurant du respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales au sein du laboratoire afin d'inscrire le laboratoire dans une démarche qualité et socialement responsable (RSE).</p> <p>C4.6 Contrôler la conformité du DMSM en respectant les conditions d'asepsie rigoureuses, en établissant la fiche de traçabilité et en renseignant la fiche de mise sur le marché du DMSM afin d'organiser sa livraison dans les délais et les conditions de fabrication prévus.</p> | | <p>C4.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques sanitaires et sécuritaires sont identifiés - Une organisation du contrôle sanitaire et sécuritaire est proposée dans le système de production - Les critères de la démarche qualité et RSE sont abordés <p>C4.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - La production des DMSM est conforme à la réglementation en vigueur - La mise sur le marché des DMSM respecte l'organisation du laboratoire et les conditions de ventes prévues |
|---|---|--|---|